

La réunion était présidée par l'adjoint de la DGER.
FO Enseignement Agricole a fait une déclaration liminaire.

Le président répond à quelques points abordés dans les propos liminaires :

- HSE Covid : il n'y en a pas de prévues, nous rentrons dans le cycle normal d'HSE classiques.
- Agenda social : le calendrier sera communiqué bientôt.
- PLF : la répartition des -16 postes du schéma d'emploi dans le budget 143 de l'enseignement agricole est à l'arbitrage du cabinet du ministre.
- Session d'examens 2022 : il n'y aura pas d'adaptation.
- Groupe de travail protocole CFA et CFPPA : il sera prochainement au calendrier.

1. Approbation du projet de PV des séances du CTEA du 18 mai et du 12 juillet 2021

Pas de présentation de PV.

FO EA estime que cette situation de retard de PV n'est pas acceptable, la DGER doit trouver une solution.

2. Présentation des effectifs élèves à la rentrée scolaire 2021.

Les effectifs d'élèves dans l'enseignement agricole technique au 1er octobre dans les 834 établissements sont en hausse de 0,8% (155 620 en 2021 contre 154 404 en 2020)

La variation est de + 0,6% dans l'enseignement public, + 0,3% dans les MFR, + 1,9% dans les établissements du CNEAP et - 1,5% dans les établissements de l'UNREP.

Il y a une forte augmentation des effectifs dans les niveaux correspondant aux classes d'entrée,

- 4èmes (+14,4%) ;
- 3èmes (+5,5%) ;
- 2ndes générales et technologiques (+7,5%) ;
- 2ndes professionnelles (+2,4%).
- Première année de CAPa (+3,7 %).

Les effectifs de BTSA baissent fortement (-5,4 %).

FO EA note que pour la plus part des cycles il y a une forte déperdition entre la première année de cycle et la deuxième année. Par exemple en bac pro on passe de 24 144 à 20 801 soit une « disparition » de 13.8%. La DGER répond que les outils statistiques ne permettent pas de détailler et analyser ces pertes.

3. Echange sur le projet de réforme du tronc commun du baccalauréat professionnel.

Des échanges vifs sur le projet qui cristallise l'opposition de la majorité des représentants des personnels, la DGER campe sur ses positions et ne veut pas prendre en compte nos revendications exposées dans notre pétition. <https://intersyndicale.fr/>.

Nous réitérons la demande d'audience au cabinet pour faire valoir nos inquiétudes et revendications.

- La non affectation des heures de pluri.
- Le cadrage des EIE.
- Le nombre croissant d'ECCF sous la forme d'oraux.
- L'absence de texte sur la 2nde Pro.
- Aucune référence à la vie de classe, importante pour accompagner nos élèves.
- Des référentiels allégés.
- L'organisation du travail des équipes.
- Le fort déséquilibre de valeur entre épreuve terminale 35% et CCF 65%

4. Questions diverses

Les questions sont succinctement abordées, vue l'heure tardive, la DGER nous communiquera les réponses par écrit rapidement.

FO EA regrette qu'un CTEA de rentrée ne soit programmé qu'à la veille des congés d'octobre. Il est complexe de remonter et faire rectifier des problématiques de début d'années rencontrées par des collègues après plus de 6 semaines de reprise.

Pour FO EA, Nicolas GILOT

FO Enseignement Agricole B413 – 78 rue de Varenne – 75349 PARIS 07 SP - 01 49 55 81 42

foenseignementagricole@agriculture.gouv.fr -

VISITEZ NOTRE SITE : www.foenseignementagricole.fr

SUIVEZ NOUS sur www.facebook.com/foenseignementagricole/

Et twitter.com/FOENSAGRI